

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE À 20 HEURES 30

N° 5 - 150 / 2007 : ZA LES COMBETTES - VENTE LOT N°4 - DELERIS DAVID

L'An Deux Mille Sept, le 18 Décembre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 18 Décembre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs, André BAUP, Gérard FABRE, Claude RAMON

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jacques HUC, Georges LACOMBE, Éliane CARLES, Christiane SÉGURA

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Olivier BRAULT, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Jean-Marie GARCIA

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Christian MALGOUYRES, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDE, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOUMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants (titulaires, suppléants votants) : 32

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2007

N° 5 - 150 / 2007 : ZA LES COMBETTES - VENTE LOT N°4 - DELERIS DAVID

Pilote : Commission Développement Économique

Autres services ou organismes concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget
Mairie de Cambon

Madame Christine DEVOISINS, rapporteur,

Continental Immobilier d'Entreprises, conformément au mandat de commercialisation n°51, a présenté le lot n°4 de la ZA les Combettes à Monsieur David DELERIS. Ce dernier souhaite acquérir ce lot afin d'installer son entreprise de menuiserie. Actuellement il exerce son activité dans un local qu'il loue à la ZA de la Mouline à Cambon. Cette acquisition lui permettrait de développer son entreprise et d'avoir un stockage extérieur pour le séchage du bois ainsi qu'une aspiration centralisée.

Cette parcelle est cadastrée sur la commune de CAMBON section AK N° 59 pour une surface de 3 218 m².

Le service du Domaine a été saisi et estime à 48.270 € HT la valeur vénale de ce bien soit 15 €/m² de terrain.

Le prix convenu est conforme à l'évaluation des domaines. Le montant total s'élève à 48 270 € HT. Les frais de commercialisation seront payés directement par Monsieur David DELERIS à la société Continental Immobilier d'Entreprises.

Je vous précise que notre établissement se donne une garantie avec un pacte de préférence en cas de revente du terrain dans l'état ou si aucune construction n'est réalisée dans un délai de 3 ans. De plus en cas de revente du bâtiment dans un délai de 8 ans, Monsieur David DELERIS devra le proposer en priorité à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Aussi, je vous propose :

- D'approuver la cession à Monsieur DELERIS David, du lot 4 de la zone d'activités "les Combettes" à Cambon, parcelle AK n° 59, d'une surface de 3 218 m² m², pour un montant 48 270 € HT. Cette parcelle devra servir à accueillir son entreprise de menuiserie.
- De se garantir de la bonne utilisation de cette parcelle avec un pacte de préférence comme indiqué ci-dessus.
- De désigner Maître DECHAUMONT pour la rédaction de l'acte notarié.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Domaine en date du 30 octobre 2007,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 9 octobre 2007,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

CONSIDÉRANT l'intérêt que représente le développement économique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et en particulier le développement de l'artisanat sur le ZA les Combettes.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **APPROUVE** la cession à Monsieur DELERIS David, du lot 4 de la zone d'activités "les Combettes" à Cambon, parcelle AK N° 59, d'une surface de 3 218 m² m², pour un montant 48 270 € HT. Cette parcelle devra servir à accueillir son entreprise de menuiserie.

↪ **DEMANDE** l'inscription d'un pacte de préférence dans l'acte notarié en cas de revente dans l'état actuel ou si aucune construction n'est réalisée dans un délai de 3 ans.

↪ **DEMANDE** qu'en cas de revente du bâtiment dans les 8 ans, la priorité soit donnée à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

↪ **DÉSIGNE** Maître DECHAUMONT pour la rédaction de l'acte notarié.

Les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

↪ **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 Décembre 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

